



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 10 FEVRIER 2018

Nombre de Membres

* en exercice : 11
* présents : 6
* votants : 11

Date de convocation :

05/02/2018

Date d'affichage :

05/02/2018

L'an deux mil dix-huit et le 10 Février 2018 à 17h00 le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 6 : Messieurs : BAUDOIN Laurent, MASSEGLIA Mario, DAUBORD Frédéric, SARTORI Sylvain, SCHULTZ Jean-Philippe

Madame: LECOINTRE-GASTAUD Corinne

Absents : 5: Messieurs: BLANCHOIN Paul, DELOUVRIER Éric, GASTAUD Patrice, GALDIN-GASTAUD Bernard, Madame FEDELICH Caroll,

Pouvoirs : 5 : de GALDIN-GASTAUD Bernard à BAUDOIN Laurent, de DELOUVRIER Éric à MASSEGLIA Mario, de GASTAUD Patrice à SARTORI Sylvain, de BLANCHOIN Paul à DAUBORD Frédéric, de FEDELICH Caroll à LECOINTRE-GASTAUD Corinne

Secrétaire : Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne a été désigné comme secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 Novembre 2017

Eau

- Demande de M. Francis ALLOUC annulation de la délibération du 3 Aout 2017
- Nouveau contrat d'eau de M. Bernard COLON
- Remplacement de la conduite d'alimentation de l'eau de Frédéric DAUBORD

Employés

- RIFSEEP

Subventions aux associations 2018

- Subvention communale aux Sapeurs Forestiers de Roquesteron 2018
- Subvention communale 2018 Foyer Coopératif du Collège Ludovic Bréa (OCCE)
- Subvention communale 2018 à l'Association Sportive du Collège Ludovic Bréa

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de M. GALDIN-GASTAUD Bernard lui a été donnée, qu'une procuration de M. DELOUVRIER Éric a été donnée à M. MASSEGLIA Mario, qu'une autre de M. GASTAUD Patrice à été donnée à M. SARTORI Sylvain, qu'une autre de M. BLANCHOIN Paul à été donnée à M. DAUBORD Frédéric, et qu'une autre de Mme FEDELICH Caroll à été donnée à Mme LECOINTRE-GASTAUD Corinne de et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée présente de rajouter exceptionnellement à l'ordre du jour, la modification de la délibération du 03/08/2017 concernant la Route du Mont Vial. Le rajout de ce point à l'ordre du jour à été voté à l'unanimité.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 Novembre 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Demande de M. Francis ALLOUC annulation de la délibération du 3 Aout 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Nouveau contrat d'eau de M. Bernard COLON

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Remplacement de la conduite d'alimentation de l'eau de Frédéric DAUBORD

- Vote pour 9 et 2 absents

Objet : RIFSEEP

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale aux Sapeurs Forestiers de Roquesteron 2018

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale 2018 Foyer Coopératif du Collège Ludovic Bréa (OCCE)

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale 2018 à l'Association Sportive du Collège Ludovic Bréa

- Vote pour à l'unanimité

Questions diverses :

Sujet de l'usine de biomasse abordé :

Exposé succinct de la situation par Corinne LECOINTRE-GASTAUD. Elle souligne les différents points négatifs soulevés par diverses associations quant aux impacts sur l'environnement du fait de la situation géographique de l'usine au bec de l'Estéron.

M. le Maire dit qu'en l'état on ne peut se prononcer : y a-t-il eu une enquête publique ou autres dossiers contradictoires ?

Drapeau pour les cérémonies officielles :

Monsieur le Maire prend la parole et informe les habitants que la Commune a fait l'acquisition d'un drapeau, pour les cérémonies officielles, grâce aux dons faits par les habitants et des associations. Le Conseil Municipal remercie tous ceux qui ont contribué à cet achat.

Le drapeau est montré à l'assistance.

Questions du public :

Questions de M. Christophe TIPRE :

- 1) Il y a un problème d'éclairage sur la place Séraphin Laugeri (gîtes)
- 2) Les gens roulent vite en voiture dans la descente qui mène au gîte. Serait-il possible de poser un panneau de ralentissement ?

M. le Maire suggère la pose d'un nouveau point lumineux.

Discussion sur la mise en place éventuelle de ralentisseurs pour résoudre le problème.

Question de Mme Maryse VOLPI :

Problème de la vitesse au croisement à l'entrée du village. Il y a un dossier en cours mais ce n'est ni chiffré ni financé. À ce sujet le Conseil Général répond que ce n'est pas accidentogène, pour le moment et qu'il ne faut pas créer un danger.

Fin des questions du public.

Monsieur le Maire déclare la fin du conseil à 18H00

Le Maire,
Laurent BAUDOIN

